



Séance du mercredi 27 février 2019 – Grande Salle - Givrins

CO présents :	Angelo Boscardin /ABO	Président
	Alain Blumenstein/ABI	Vice-président
	Cédric Nardone /CN	Caissier responsable
	Jörg Leyendecker /JL	Caissier suppléant
	Alain Chappuis /AC	Caissier suppléant
	André Dunand /AD	Membre
	Anne-Marie Dick /AMD	Secrétaire
	Chœur d'Hommes	Selon liste annexée

Début de séance : 20h00

Fin de séance : 22h00

Ordre du jour :

- 1) Présentation du Comité
- 2) a) planning de l'année (*Angelo Boscardin*)
b) fiches par Commissions
c) mode de fonctionnement et participation des Commissions ad hoc
d) relations CO → Commissions ad hoc (planning – budget – autorisation de dépenser)
- 3) Présentation du logo (suggestion – choix)
- 4) Budget (*Cédric Nardone*)
- 5) Dates et durée de la manifestation (*Alain Blumenstein*)
- 6) Entrées : gratuites - payantes
- 7) Participation de la Chorale « Corocaiuguet » de Turin
- 8) Divers « Comité d'Organisation »
a) informations sur l'émission de la RTS « les Dicodeurs », en marge de la manifestation
- 9) Divers « Assemblée Générale »

L'ordre du jour est accepté moyennant l'inversion des points 4) et 5).

- 1) Les membres du Comité d'Organisation se présentent.
 - 2) **Angelo Boscardin** annonce le planning de l'année ainsi que les fiches qu'il a élaborées et qui seront distribuées en fin de séance aux responsables des commissions. Elles serviront à lister les projets de chaque commission, ainsi que leur coût, puis transmises à Angelo pour approbation par le CO. Cas échéant, les commissions seront entendues pour présenter leurs idées au CO.
 - 3) **André Dunand** présente le logo. Il est accepté, moyennant l'ajout « 36^{ème} ... ».
-

4) Dates et durée de la manifestation

Alain Blumenstein informe que le Giron de Morges a lieu aux mêmes dates que celui de l'Aubonne. Toutefois, au vu du calendrier déjà fort rempli (soirées du Chœur d'Hommes de Givrins) et des dates des vacances scolaires, il est impossible de différer les dates initialement prévues, soit les 15-16-17 mai 2020.

Il reste encore à savoir si la manifestation doit se dérouler sur 3 ou sur 2 jours. Après avoir entendu les arguments des uns et des autres, l'AG décide, par 13 voix pour et 5 contre, de profiter de la mise à disposition des locaux à Genolier pour la version 3 jours (vendredi-samedi-dimanche).

5) Budget

Cédric Nardone présente un premier jet du budget. Angelo Boscardin profite d'informer l'AG que la Commune de Genolier met ses locaux gracieusement à disposition, à l'exception de la tente qui sera facturée pour un montant de CHF 500.00. Cette excellente nouvelle est vivement appréciée par l'AG et le CO enverra un courrier de remerciements à la Municipalité de Genolier.

Les fiches de chaque commission seront transmises au plus tard à fin juillet 2019 au CO qui pourra ainsi affiner le budget. Début mars 2019, le compte bancaire sera ouvert et approvisionné par le Chœur d'Hommes.

6) Entrées gratuites ou payantes ?

L'AG décide à l'unanimité, moins une abstention, de ne pas faire payer d'entrées.

7) Participation de la Chorale Corocaiuget de Turin

Cette chorale est composée de 35 chanteurs. Son cachet se monte à EUR 1'000.00, plus le ravitaillement, le transport et le logement (à trouver). A l'unanimité, l'AG accepte de l'engager à ces conditions.

8) Informations sur l'émission de la TSR « Les Dicodeurs »

Anne-Marie Dick présente, dans les grandes lignes, le déroulement de l'émission et son but. S'agissant d'une publicité diffusée sur les ondes de la TSR chaque jour de la semaine précédant la manifestation, l'AG accepte cette proposition sous une salve d'applaudissements. Elle confirmera aux Dicodeurs l'intérêt de l'AG. Angelo précise que l'organisation de cette animation incombe au CO. Toutefois, toutes propositions sont les bienvenues.

9) Divers

Angelo Boscardin rappelle qu'il revient au Chœur d'Hommes de décider de l'attribution du bénéfice de la manifestation (œuvres sociales, clubs sportifs, etc.).

Pour des raisons professionnelles, Hubert Gremlich ne pourra assumer son rôle de responsable de la Commission boissons. Il a trouvé un remplaçant en la personne de Valentin Gallay.

Quelques suggestions sont faites, notamment concernant les souvenirs (verres, t-shirts, sets), l'animation du vendredi soir, la programmation d'un Choeur de gospel, etc.

Angelo Boscardin encourage les membres de l'AG de transmettre tous souhaits ou propositions aux commissions ad hoc et au Comité d'organisation.

David Prélaz, responsable de la Commission tombola, informe que 5000 billets seront vendus à CHF 2.00/pce. Il prévoit 3-4 lots alléchant (par exemple, week-end à Saillon...) pour « booster » les ventes.

La prochaine AG est fixée au mercredi 8 mai 2019 à 20h00, lieu à définir.

Anne-Marie Dick, Secrétaire CO